

La Feuille Communale de l'Été

Édition Été 2026

Le mot de la Maire

Chers Andrésiens, chères Andrésiennes,

L'été s'installe, avec déjà plusieurs épisodes caniculaires qui appellent à la prudence. Notre équipe reste pleinement mobilisée pour accompagner les habitants les plus vulnérables et mettre en œuvre les mesures nécessaires face à ces fortes chaleurs.

Ces dernières semaines ont aussi été marquées par le lancement des travaux attendus du pont du Bédât, la poursuite du bornage du cimetière de Cap Blanc, et de beaux moments de convivialité avec la Maïade et le tournoi de tennis.

La rentrée de septembre s'accompagnera de remaniements d'organisation, de matériel et de ressources humaines, suite à la fermeture d'une classe en lien avec une baisse conséquente de nos effectifs.

Je profite de ce mot pour remercier chaleureusement les agents municipaux, les bénévoles des associations et les élus qui, chacun à leur niveau, font vivre notre commune au quotidien.

Pascale Guagni-Le Moing, Maire

Le pont du Bédât entre en travaux

Le grand chantier du pont du Bédât, reliant Saint-André-du-Bois et Saint-Germain de Grave, est officiellement lancé. L'entreprise Dubreuil a été retenue pour réaliser les travaux, financés à 60 % par des subventions. Après vérification du réseau de gaz et une étude écologique, le chantier a démarré début juillet pour une durée d'environ un mois. Des arrêtés de circulation avec déviations sont mis en place sur les deux communes : merci de votre prudence et de votre compréhension sur les itinéraires de déviation.



Le chantier du pont du Bédât



Sécurisation de l'agglomération de La Laurence sur la D672

Le conseil municipal s'engage à renforcer la sécurité au niveau de l'agglomération de La Laurence, sur la D672. Des échanges sont en cours avec le Centre routier et les services de la préfecture afin d'étudier les aménagements les plus adaptés aux caractéristiques et au volume du trafic. L'objectif est de mettre en place des dispositifs de ralentissement efficaces pour améliorer durablement la sécurité des usagers et des riverains.



Cimetière de Cap Blanc

Les travaux de bornage du cimetière de Cap Blanc se poursuivent. À la suite de la mise en évidence de plusieurs irrégularités d'implantation et d'erreurs relevées sur les plans établis lors des précédentes opérations, un travail de vérification et de réajustement a été engagé afin de garantir une délimitation conforme et pérenne des emplacements.

Par ailleurs, la haie du cimetière a été entièrement replantée afin d'améliorer l'intégration paysagère du site et de préserver son cadre de recueillement. Compte tenu des fortes chaleurs de ces dernières semaines, une attention particulière est portée à son entretien. Un dispositif d'arrosage a été installé pour favoriser une bonne reprise des végétaux.

Enfin, le conseil municipal mène une réflexion sur la création d'un espace cinéraire. Ce projet a pour objectif de répondre à l'évolution des pratiques funéraires et d'offrir aux familles un lieu de recueillement adapté aux différentes formes de sépulture.



École et RPI : la rentrée se prépare

La préparation de la rentrée scolaire 2026 s'inscrit dans un contexte d'évolution des effectifs du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Ceux-ci passent de 67 à 51 élèves, entraînant la fermeture d'une classe à la rentrée 2026. Malgré les démarches engagées par les élus pour défendre le maintien de cette classe, l'Éducation nationale a confirmé sa décision.

À la rentrée, le RPI comptera donc trois classes. La commune de Saint-André-du-Bois accueillera désormais une seule classe, contre deux jusqu'à présent.

Cette évolution intervient alors qu'un projet de construction de 15 logements est en cours sur la commune de Saint-Laurent-du-Bois. Sa réalisation, attendue d'ici la fin de l'année, devrait permettre l'accueil de nouvelles familles et contribuer, à moyen terme, à consolider les effectifs scolaires du RPI.

Par ailleurs, le RPI s'engagera dans une démarche de labellisation « Village d'avenir ». Cette démarche vise à accompagner les communes rurales dans leurs projets de développement, à renforcer leur attractivité et à faciliter la mobilisation de partenaires et de financements pour des projets structurants, notamment en faveur des services à la population.

La commune poursuit également ses investissements en faveur de l'école. Une subvention de 6 500 € a été obtenue au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour financer la réfection de la toiture de l'école. Ces travaux contribueront à améliorer durablement les conditions d'accueil des élèves et de l'équipe éducative.

La fermeture de cette classe nécessite une réorganisation importante au sein de l'école et des communes du RPI. Elle implique des adaptations des locaux, du matériel pédagogique ainsi que des missions assurées par les personnels communaux afin de garantir les meilleures conditions d'accueil des élèves.

Enfin, cette année scolaire s'est déroulée dans un contexte de changements et d'incertitudes liés à cette réorganisation. La traditionnelle kermesse de fin d'année n'a pas pu être organisée. Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des équipes éducatives, les personnels, les parents d'élèves et les bénévoles pour leur engagement auprès des enfants et leur investissement tout au long de l'année scolaire.



Patrimoine : les dégâts de la tempête Nils réparés

À la suite du passage de la tempête Nils, plusieurs équipements communaux avaient subi des dommages, notamment le vitrail de l'église et l'abribus. Les démarches auprès des assurances ont permis la prise en charge de la majeure partie des réparations, pour un reste à charge de 1 780 € pour la commune.

Le vitrail a été restauré par l'artisan spécialisé qui en assure l'entretien, dans le respect de ce patrimoine remarquable. Concernant l'abribus, les travaux de réparation ont été validés et seront réalisés prochainement. Les tuiles déplacées sur différents bâtiments communaux seront également reposées afin de garantir la bonne conservation de notre patrimoine.

☀ Prévention estivale : adoptons les bons réflexes

Avec l'arrivée des fortes chaleurs, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est activé en configuration « canicule ». Cette organisation permet à la commune de rester particulièrement attentive aux personnes les plus fragiles.

Si vous êtes concerné, ou si vous connaissez une personne âgée, isolée ou vulnérable susceptible d'avoir besoin d'un suivi pendant les épisodes de fortes chaleurs, n'hésitez pas à le signaler à la mairie. Un simple contact peut contribuer à prévenir les situations à risque.



Maïade : une tradition toujours bien vivante

La Maïade a une nouvelle fois rassemblé de nombreux habitants dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La traditionnelle plantation du pin, symbole de cette fête locale, a été suivie d'un apéritif dînatoire apprécié de tous.

La soirée s'est poursuivie en musique grâce aux animations proposées par le Comité des fêtes, que le conseil municipal remercie chaleureusement, ainsi que l'ensemble des élus, bénévoles et participants qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.



La plantation du pin lors de la Maïade



Tennis : un tournoi placé sous le signe de la convivialité

Le tournoi de tennis s'est déroulé dans d'excellentes conditions, réunissant joueurs, bénévoles et spectateurs autour de belles rencontres sportives.

Le conseil municipal adresse ses remerciements aux organisateurs, aux bénévoles ainsi qu'à l'ensemble des participants pour leur engagement et leur bonne humeur, qui ont largement contribué au succès de cette édition.

Numérique : un nouveau site internet et des avancées pour la fibre

Le site internet de la commune fait actuellement l'objet d'une refonte complète afin d'offrir une navigation plus moderne, plus intuitive et une meilleure mise en valeur de notre territoire. De nouvelles photographies du village ont été réalisées et viendront illustrer cette nouvelle version.



Le village, l'une des nouvelles photos du futur site internet

Concernant le déploiement de la fibre, plusieurs anomalies signalées dans le secteur de Gillardeau ont pu être résolues grâce aux échanges engagés avec les interlocuteurs compétents de la Communauté de communes. La commune reste mobilisée afin d'accompagner les habitants confrontés à des difficultés de raccordement.

Bienvenue à Mathieu, notre nouvel agent technique

Depuis la mi-mai, la commune a le plaisir d'accueillir Mathieu au sein de son équipe technique. Polyvalent, il intervient notamment dans l'entretien des espaces verts, les travaux de maintenance et les différentes missions nécessaires au bon fonctionnement des services communaux.

Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au service des habitants.

État civil

Décès

Le conseil municipal a la tristesse de faire part du décès de Monsieur Philippe Faure. Il adresse à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.